

ENTRAÎNEMENT 1

Préparer la paie du service Expédition

Pendant que vous vous occupiez de la paie du bureau d'études, Mme Dolet a commencé la préparation et la saisie des bulletins de salaire du service Expéditions. Convoquée à une réunion de direction, elle vous a laissé des consignes pour terminer son travail.

- 1 Calculez le salaire de base mensuel des nouveaux salariés embauchés (documents 1 et 2, annexe A).
- 2 Complétez le relevé des heures du mois de juin (documents 3 et 4, annexe B).
- 3 Renseignez les fiches de préparation de paie (annexe C).
- 4 À l'aide du PGI EBP Ligne Open Line 8.1 ou du PGI OpenErp 6.1 :
 - restaurez le dossier EBP « MisenardC.zip » ou OpenErp « MisenardC.dump » ou : « MisenardC.backup »
 - vérifiez et mettez à jour si nécessaire les fiches « Salarié » et les contrats (documents 1 et 5, annexe A) ;
 - saisissez les variables de paie de juin (document 5, annexe C à consulter).

Ne pas
faire

DOC. 1 Fichier du personnel du service Expéditions (extrait)

N°	Nom Prénom	Adresse Code postal Ville	Nationalité Date de naissance Lieu de naissance	N° Sécurité sociale Situation de famille Nbre d'enfants	Références bancaires
101	Valin Jordan	5 rue Thiers 59330 Hautmont	Française 07/12/1981 Lille	1 81 12 59 958 960 Marié 2	BNP Hautmont 30004 00551 00002254548 06
	Date d'entrée	Poste	Catégorie	Indice	Contrat
	31/05/201N	Chauffeur-livreur	A	42	CDI plein temps n° CDI201

N°	Nom Prénom	Adresse Code postal Ville	Nationalité Date de naissance Lieu de naissance	N° Sécurité sociale Situation de famille Nbre d'enfants	Références bancaires
102	Bricout Joël	58 rue Voltaire 59880 Saint-Saulve Nouvelle adresse	Française 01/04/1986 Valenciennes	1 86 04 59 551 445 Marié 1	Crédit Agricole Maubeuge 16706 00125 01811945600 18
	Date d'entrée	Poste	Catégorie	Indice	Contrat
	31/05/201N	Manutentionnaire	A	35	CDI plein temps n° CDI202

DOC. 2 Extrait de la convention collective

Article 8-3 Salaires

Le salaire de base, pour chacune des catégories ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise est constitué des deux éléments : un salaire mensuel minimum identique pour toutes les catégories : **1 466,62 €** pour 151,67 heures de travail par mois ; un complément qui s'ajoute au salaire mensuel minimum calculé comme suit :
Complément = **indice** × **5,71 €** (valeur unique du point d'indice au 01/01/201N).

ANNEXE A Salaires mensuels de base

Nom et Prénom	Emploi	Cat.	Indice	Salaire minimum	Complément	Salaire mensuel de base (151, 67 h)	Salaire horaire
Valin Jordan							
Bricout Joël							



DOC. 3 Relevé des heures de juin

SERVICE : 013 – EXPÉDITIONS

Période: Juin 201N

Total mensuel heures effectives : 154

N° semaine :	22	23	24	25	26
Période :	01/06 – 03/06	06/06 – 10/06	13/06 – 17/06	20/06 – 24/06	27/06 – 30/06
Heures effectives/semaine	21	35	35	35	28
101 Valin Jordan					
Total heures travaillées	21	35	44	42	28
102 Bricout Joël					
Total heures travaillées	21	36	38	31	30

DOC. 4 Informations de Marie Dolet



Je vous rappelle que les heures supplémentaires se décomptent par semaine civile.

Les nouveaux salariés ont débuté leur activité le mercredi 1^{er} juin. En semaine 22, leur temps de travail s'étale donc sur 3 jours ouvrables, soit 21 heures de travail effectif.

La semaine 26, se terminant le vendredi 1^{er} juillet, est « à cheval » sur 2 mois civils. Ce n'est que le mois suivant que les heures supplémentaires seront constatées et payées aux salariés.

ANNEXE B Décompte des heures de travail

Nom et Prénom		Semaines					Total
		22	23	24	25	26	
Valin Jordan	Heures supplémentaires 125 %						
	Heures supplémentaires 150 %						
	Heures d'absence						
Bricout Joël	Heures supplémentaires 125 %						
	Heures supplémentaires 150 %						
	Heures d'absence						

ANNEXE C Fiches de préparation de paie (extrait)

PRÉPARATION DE PAIE

Mois

Nom et prénom du salarié:

N° matricule:

Base horaire mensuelle

Salaire de base

+ Heures supplémentaires	Nombre
à 125 %	
à 150 %	
- Heures absence	h

PRÉPARATION DE PAIE

Mois

Nom et prénom du salarié:

N° matricule:

Base horaire mensuelle

Salaire de base

+ Heures supplémentaires	Nombre
à 125 %	
à 150 %	h
- Heures absence	